

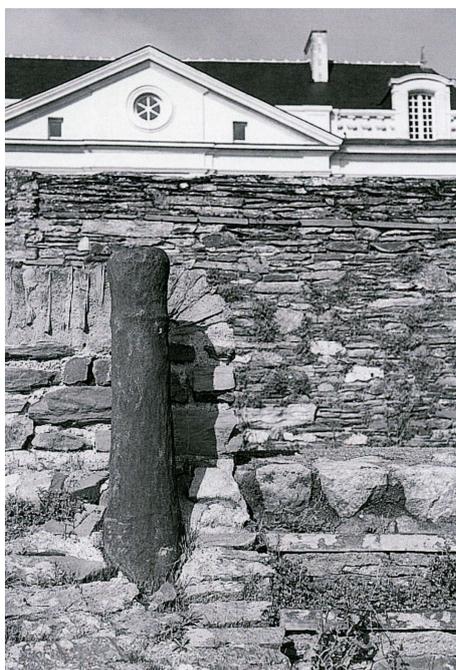
## DES CANONS À LA POINTE ? Peu visibles sans doute mais bien présents

Des canons à La Pointe ? Mais où, dans la Pointe ?  
De quand datent-ils ? Que font-ils là ? Qui les a mis là ?

Ces questions, ce sont souvent des habitants de La Pointe qui les posent, car ils ne les ont jamais repérés, tellement ils sont bien intégrés dans le paysage. Ce paysage paraît presque intact, oublié par la civilisation : le cadre est celui du confluent de la Loire et de la Maine, réunies pour s'acheminer ensemble vers la mer. Émergeant au sommet d'un escalier que les herbes se disputent et qui relie le fleuve au quai de La Pointe, les deux canons semblent monter la garde, tels des témoins d'une époque ancienne. Où sont-ils ? Sur le quai du Boulet, vigoureusement dressés vers le ciel.



*Ci-dessus le port de la Pointe (carte postale ancienne), On remarque la descente vers la rivière pour le trafic des marchandises dont on voit un amas de caisses. En bout de la descente, on voit nettement l'escalier (flèche) coiffé en haut d'un canon qui sert de point d'attache aux bateaux. On voit aussi, comme alors, l'espace de verdure étroite permettant à un bateau d'accoster. On aperçoit encore une jetée au niveau de la place Ruzebouc, point d'abordage des bateaux de voyageurs venant d'Angers.*



La Pointe-Bouchemaine : "Deux canons du XVIII<sup>e</sup> montent la garde".

On remarque :

- photo de gauche : devant la propriété du Petit-Serrant ; un escalier, en bas et à droite de la photo,
- photo de droite : un autre escalier au bas et au centre de la photo.

Documents ADML. Pascal Tellier, archiviste.

D'abord regardons-les : il s'agit de deux fûts de canon dont l'un porte encore un boulet comme figé dans son cœur. Ils jouent manifestement un rôle très précis puisqu'ils sont situés, chacun au point de départ d'un escalier qui descend vers le rivage. Mais de quand datent-ils ? Qui les a mis là ? Dans quelles circonstances ont-ils servi ? Ont-ils encore aujourd'hui un rôle particulier ?

## I- Les deux fûts de canon

Commençons par les observer, les décrire et les dater. Pour cela, nous nous sommes adressés à des autorités militaires : à Angers, au musée du Génie, à M. l'amiral Bizard, à M. le colonel du Génie, M. Ortholan, au musée des Invalides, aux techniciens du musée de l'Artillerie française de Draguignan, mais aussi à M. Jean-Pierre Bois, professeur d'histoire à l'université de Nantes, également spécialiste de l'histoire militaire et président de l'Académie d'Angers. Et là, tous les avis convergent : ces canons datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pourquoi les a-t-on alors, le plus souvent, considérés comme des survivants de la bataille des Ponts-de-Cé en 1652, bataille si mal organisée, qu'elle a gardé le nom de « *Bataille de la drôlerie des Ponts-de-Cé* » qui eut lieu en réalité sur les prairies de Sorges à proximité. Là, un grand panneau relate les faits qui s'y sont déroulés entre les troupes de Louis XIII et celles de sa mère, Marie de Médicis, au moment de la Fronde.

Pendant la Fronde, le chevalier de Jarzé, commandant pour le duc de Rohan, s'était retranché sur le rivage de La Pointe et avait fait dresser en Loire de fortes palissades, défendues par des galiotes et des canons. L'assaut y fut donné par les Royaux, le 25 janvier 1652, où le chevalier se fait tuer avec quelques gentilshommes.

L'abbé Charon, curé de Bouchemaine au début du XX<sup>e</sup>, connu par son travail sur l'histoire locale, signale que, au temps de la Fronde, dans le but d'empêcher le ravitaillement d'Angers par la Maine, le duc de Rohan avait fait dresser à La Pointe des barrages ; les restes de cette estacade ont été retrouvés en 1923, ainsi que les pieux dans le lit du fleuve au cours d'aménagements successifs. Les restes de la palissade que fit dresser, en travers de la rivière de Loire, le duc de Rohan ont disparu.

La réalité est là : nos deux canons n'ont pu connaître la Fronde angevine, mais des événements plus récents. On combattait donc en Anjou, à la fin de XVIII<sup>e</sup> siècle ? Notre région est alors le cadre d'un drame exceptionnel : la guerre de Vendée. Rappelons essentiellement qu'à la suite de la mort de Louis XVI, le 21 janvier 1793, et de la levée d'une armée de 300 000 hommes lancée par le gouvernement révolutionnaire pour lutter contre les ennemis de la France, Prussiens-Autrichiens. Les régions de l'Ouest en particulier, vont se soulever contre ce gouvernement qui bouleverse toute l'organisation de la vie française et les structures politiques et religieuses qui sont en place depuis des siècles.

En réalité, à La Pointe, d'autres combats ont eu lieu, dans ce site magnifique, que les combattants n'ont sûrement pas eu le temps de contempler. La Loire fut, dans l'histoire, une voie de pénétration du sol français

à toutes les époques, que ce soient les Romains, les Vikings, au temps de Louis XIII au moment de la Querelle entre le roi et sa mère en 1620. Que du matériel de guerre soit resté sur place est plus que probable. Mais nos deux fûts de canon du quai au port Boulet ne peuvent cacher leur identité à des spécialistes : ce sont des armes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des canons qui ont servi pendant la guerre de Vendée.

Ces canons ont généralement été fabriqués dans les Alpes, dans la région de Saint-Gervais (Isère). Une usine existait là depuis 1630, fabriquant des canons pour la marine. Depuis le début de la Révolution, la demande était devenue beaucoup plus importante. Les canons, acheminés par la Loire jusque dans notre région, étaient bien entendu destinés à l'armée républicaine qui avait été levée en 1793 et dont une partie avait pour mission de combattre le soulèvement des Vendéens.

## II. La guerre de Vendée

La guerre de Vendée qui explose en 1793 n'est pas une guerre comme les autres, mais une guerre pire que les autres puisqu'elle met en cause l'unité nationale.



"Canon de type Gribeauval. Fin XVIII<sup>e</sup>" utilisé pendant les guerres de Vendée par les Républicains et les Vendéens.

Ce canon est visible au logis de la Chabotterie situé en Vendée.

Les Vendéens qui vivent dans le respect des traditions ne peuvent souscrire aux réformes prises par le gouvernement républicain et entendent défendre le monde de l'Ancien Régime : la monarchie héréditaire ancestrale et la famille royale, la religion catholique avec ses structures (paroisses, églises), ses responsables devenus prêtres réfractaires à la suite de la Constitution civile du Clergé, ses manifestations (messes qui sont devenues clandestines).

L'armée républicaine est une armée traditionnelle structurée mais celle des Vendéens en est loin. La guerre de Vendée est une « guerre en pointillés » : pas plus de 3 ou 4 jours de combats de suite car les paysans ne peuvent abandonner leurs fermes et leurs animaux plus longtemps. De plus, ils n'ont comme armes que des outils de paysans (faux, fourches et carabines) et ils combattent souvent pieds nus. Enfin, les combats se déroulent dans un paysage clôturé de haies, traversé de chemins creux où les soldats vendéens peuvent s'éclipser et disparaître. La guerre se déroule partout : aussi bien pour attaquer des châteaux locaux avec des coulevrines (canons aux très longs fûts) que pour se précipiter sur l'armée républicaine, nombreuse, bien armée, et qui pousse des canons au premier rang (voir photo). Ces canons destructeurs sont attaqués et capturés au plus



"Henri de La Rochejaquelein au combat de Cholet, 17 octobre 1793".

À droite et en bas, le canon.

Tableau de Paul-Emile Boutilly - 1853/1929

Musée des guerres de Vendée de Cholet.

vite par les Vendéens qui, en les retournant vers ceux qui les ont amenés, deviennent des armes de combat redoutables. On dit qu'à la fin de la guerre, les Vendéens disposaient d'un armement de 300 canons, tous provenant de l'armée républicaine. Restait à trouver des munitions : pour cela, il s'agissait d'aller dans les villes, piller les marchands et récupérer du salpêtre dans les caves des propriétés.

On est loin des batailles rangées auxquelles l'armée royale était appelée à se manifester.

### III- Les canons du quai

De quels combats précis proviennent nos deux canons ? Pour l'instant, il est difficile de le préciser. Les combats entre Vendéens et Républicains les plus proches de la Pointe sont sans doute ceux d'Érigné et du Pont-Barré (1793), auprès de Beaulieu-sur-Layon mais rien de précis ne nous est actuellement connu sur le sujet. Qui les a amenés jusque-là, à quelle date et dans quelle intention ?

En tout cas, sachant que le quai a été transformé en 1892, ils ont trouvé leur destin, à La Pointe, en devenant des « bittes » d'amarrage de bateaux, placées au sommet du quai nouveau qui vient d'être aménagé. Il nous est évident que leur avenir est maintenant lié à celui du quai, destin théoriquement bien pacifique désormais.

En 1892, les temps ont changé. Les guerres européennes sont finies, les progrès techniques se développent rapidement, une certaine aisance apparaît en de nombreux domaines. Avec la prospérité, la vie quotidienne s'améliore, et les gens des villes entendent profiter d'un nouveau genre de vie. C'est l'époque où les bourgeois enrichis vont chercher à se faire construire une maison à la campagne. La Pointe est un site idéal à proximité d'Angers d'où les bateaux assurent des échanges et des promenades, d'où aussi le chemin de fer assure une liaison relativement rapide avec Angers. Les résidences secondaires apparaissent. C'est ainsi que la route d'accès à La Pointe, en provenance d'Angers, va devenir un élégant quartier de résidences secondaires : c'est le quai du Port-Boulet qui est aménagé à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'aménagement de ce quai se situe bien, également, dans le service de transport des habitants du secteur : l'argument, ici, est que les gens de Denée qui vont travailler à Angers, pourront traverser la Loire en bateau, puis longer le quai de La Pointe pour se rendre à la gare de Bouchemaine située entre les deux villages, et ainsi gagner rapidement leurs lieux de travail à Angers ! Là, plusieurs maisons bourgeoises de belle allure voisinent, et un quai avec deux escaliers descend au bord de l'eau pour accéder à un deuxième quai pavé en contrebas.

Il faut noter que par décision municipale, chaque propriétaire l'est de la partie de quai devant sa maison (Le site est bien choisi car la vue sur le confluent y est magnifique). En haut de chacun des deux escaliers se dresse un canon de même modèle, canon qui, à son arrivée à La Pointe, a été placé là pour servir de point d'amarrage aux bateaux qui venaient à quai. La levée du Petit-Serrant à l'entrée de La Pointe a été aménagée en 1892.

« Les propriétaires, dans le but de faciliter l'amélioration entre La Pointe et la gare du chemin de fer, pendant les grandes eaux, concèdent à perpétuité à la commune de Bouchemaine, qui accepte, le droit de passer avec chevaux et voitures sur la levée qui existait au-devant des propriétés du Petit-Serrant. En échange, la commune s'engage à l'entretien et aux réparations. » (Délibération du conseil municipal)

« Cette levée est une amélioration considérable pour La Pointe, mais elle l'est également pour la navigation car elle se trouve sur le lit de la Loire et pour les eaux grandes, elle rend un service immense aux marinières, et cependant l'État n'a pas contribué à la dépense de cette construction. » (Délibération du conseil municipal)

#### Et les canons d'où viennent-ils ? Qui les a apportés là ?

La question reste aujourd'hui sans réponse. Ils se dressent vers le ciel au bord du quai dominant le confluent, comme des témoins qui veulent rappeler qu'on ne doit pas oublier les grands événements du temps passé, ni la vie de nos ancêtres.

Marie-Louise Triollet

#### Sources

- Archives départementales du Maine-et-Loire
- Archives municipales de Bouchemaine